



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-522881630-20241211-12-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2024

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 décembre 2024

Le onze décembre deux mille vingt-quatre, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 25 novembre 2024.

MEMBRES DE DROIT PRESENTS

Représentant de l'Etat

- M. Maurice BARATE, Préfet du Cher

Représentant de la Région Centre-Val de Loire

- M. Guillaume CREPIN, Conseiller du Conseil Régional Centre-Val de Loire, représentant M. François BONNEAU, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire

Représentant du Département du Cher

- M. Jacques FLEURY, Président du Conseil Départemental du Cher

Représentants de la Ville de Bourges

- M. Yann GALUT, Maire de Bourges
- M. Yannick BEDIN, Maire-Adjoint chargé de la culture
- M. Alexis LUBERNE, Conseiller Municipal
- Mme Sylviane MORASIN, Conseillère Municipale

Personnalités qualifiées

- M. Georges BUISSON, président
- Mme Colette PUYNEGE, vice-présidente
- Mme Elisabeth SANSON
- Mme Delphine BORDAT, représentant M. Dominique DELAJOT, personnalité qualifiée
- Mme Christine CHEZE-DHO
- M. Fabrice HOFFELIN

Représentantes du Personnel de l'EPCC

- Mme Sylvie TRUELLE
- Mme Catherine BOUZITAT

INVITE(ES) PRESENT(E)S

- Mme Anna-Laude BOULON, Conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire, représentant Mme Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire et Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire

- Mme Maud BRUN, Directrice de la Culture, Conseil Régional Centre-Val de Loire

INVITE(ES) PRESENT(E)S (suite)

- Mme Sophie CHESTIER, vice-présidente Culture et Patrimoine, Conseil Départemental du Cher
- M. Marc PATARD, Directeur de la Culture, Conseil Départemental du Cher
- M. Olivier ATLAN, Directeur, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne-Sophie MONTAGNÉ, Directrice Adjointe, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Nathalie PLAVERET, assistante de direction-chargée de mécénat, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Maëlle MONCELON, alternante en comptabilité, Maison de la Culture de Bourges

MEMBRES DE DROIT EXCUSES

Représentants de l'Etat

- Mme Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire (Pouvoir à Mme Anna-Laude BOULON)
- M. Christopher MILES, Directeur Général de la création artistique, Ministère de la Culture (Non représenté)
- Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire (pouvoir à Mme Anna-Laude BOULON)

Représentant de la Région Centre-Val de Loire

- M. François BONNEAU, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Guillaume CREPIN)

Personnalités qualifiées

- M. Dominique DELAJOT (pouvoir à Mme Delphine BORDAT)
- Mme Anne MATHERON

INVITEE EXCUSEE

- Mme Laodice RIGO, chargée de mission théâtre, arts de la rue, cirque, marionnettes et soutien aux lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Nathalie PLAVERET est désignée comme secrétaire de séance.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Délibération n°12/2024

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux délégations de service public ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges »
- Vu la délibération n°9/2024 concernant le Débat d'orientation budgétaire 2025.

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Considérant la délibération n°9/2024 prenant acte du rapport sur les orientations budgétaires et du débat organisé en séance du 16 octobre 2024 ;

Considérant que le vote du budget primitif 2025 aura lieu en février 2025 ;

Considérant que les délais réglementaires imposent un délai maximum de 2 mois entre le DOB et le vote du budget primitif ;

Il est proposé au Conseil d'Administration un nouveau rapport sur les orientations budgétaires 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité / à la majorité :

- **De prendre acte du rapport sur les orientations budgétaires et du débat organisé en séance du 11 décembre 2024.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »

Olivier ATLAN

Nathalie PLAVERET
Secrétaire de séance



maisondelaculture
BOURGES

SCÈNE NATIONALE / CENTRE DE CRÉATION
BP 257 - 18005 BOURGES CEDEX
T 02 48 67 74 74 MCBOURGES.COM

SIRET > 52288163000027 code APE > 9001Z
TVA intracom > FR90522881630



**maison
delaculture**
BOURGES

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Débat d'Orientation Budgétaire 2025

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		3 194 502		
Autres produits		94 000		
Quote-part subvention d'investissement		10 818		
Exceptionnel / Divers (mises à disposition)		50 000		
TOT PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		3 349 320		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
TOM			805 904	
Salaires			1 729 715	
Exceptionnel / Divers (mises à disposition)			50 000	
Amortissements			75 000	
TOT CHARGES DE FONCTIONNEMENT			2 660 619	
COMMUNICATION			95 000	
DISPONIBLE POUR ARTISTIQUE				593 701
ARTISTIQUE	CHARGES	SUBV. AFFECTEES / PARTENARIAT	PRODUITS	RESULTAT
Ateliers décors	120 000		120 000	0
Apport en coproduction, résidences et productions déléguées	100 000	32 000		-68 000
Accueil des spectacles co-produits	580 605	6 530	177 844	-396 231
Sous-total PROD. ET COPROD.	800 605	38 530	297 844	-464 231
ACCUEIL	580 605		177 844	-402 761
Scènes détournées (*)	51 000		1 000	-50 000
Cinéma	210 000	65 000	235 000	90 000
Autres	104 290	70 380	4 151	-29 759
ARTISTIQUE	1 746 499	173 910	715 838	-856 751
RES. D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	4 502 118	3 368 412	870 656	-263 050
RESULTAT REPORTE n-1				0
RESULTATS CUMULES	4 502 118	3 368 412	870 656	-263 050

(*) Hors affectation personnel permanent (relation publique et technique

SUBVENTIONS EUROPEENNES		2 024	Débat d'Orientation budgétaire 2025		Variation 2024 - 2025	
Intitulé		T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Europa Cinéma		13 864	13 864		-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS EUROPEENNES		13 864	13 864		-	0,0%

SUBVENTIONS DE L'ETAT						
Intitulé		T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre		1 453 550	1 453 550		-	0,0%
Centre National du Cinéma (Art et Essai)		49 029	45 000		- 4 029	-8,2%
Centre National du Cinéma (Coordination Ecole et Cinéma)		1 600	1 600		-	0,0%
Centre National du Cinéma (Coordination Maternelle et Cinéma)		1 500	1 500		-	0,0%
Service des Publics		30 000	30 000		-	0,0%
Enseignement Option artistique Théâtre (lycée A. Fournier Bourges)		11 500	11 500		-	0,0%
Enseignement Option artistique Théâtre (lycée J. Moulin St Amand Montrond)		4 000	4 000		-	0,0%
Enseignement Option artistique Cinéma (lycée M. de Navarre Bourges)		6 000	6 000		-	0,0%
Opération Maternelle et cinéma		5 000	5 000		-	0,0%
Opération Ecole et cinéma		6 000	6 000		-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE L'ETAT		1 568 179	1 564 150		- 4 029	-0,3%

SUBVENTIONS DE LA REGION						
Intitulé		T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre		261 000	247 950		- 13 050	-5,0%
Subvention affectée "Dar Dar 15-25"		5 500			- 5 500	-100,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA REGION		261 000	247 950		- 13 050	-5,0%

SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL						
Intitulé		T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre		225 000	225 000		-	0,0%
Subvention affectée Tournée départementale		50 000			- 50 000	-100,0%
Subvention affectée "Cinémotion"		2 400	2 400		-	0,0%
Subvention affectée "Du texte au décor"		6 880	4 480		- 2 400	-34,9%
Subvention affectée "Michelle doit-on l'en vouloir..."		1 280			- 1 280	-100,0%
Accessibilité spectacles		5 000			- 5 000	-100,0%
Subvention affectée à l'Aide à la création		65 000			- 65 000	-100,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL		355 560	231 880		- 123 680	-34,8%

SUBVENTIONS DE LA VILLE						
Intitulé		T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre		1 214 002	1 214 002			0,0%
Subvention affectée à l'Aide à la création		32 000	32 000			0,0%
Subvention affectée au Cinéma en plein air		10 000	10 000			0,0%
Subvention affectée à l'action culturelle (Avec Vous !)		12 000	12 000		-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA VILLE		1 268 002	1 268 002		-	0,0%